

**MAIRIE DE  
ST AGNAN EN VERCORS**

Code Postal : 26420

**CONSEIL MUNICIPAL DU 14-03-2016**

Présents : Christophe MORINI, Francis CHEVREUX, Yves BAUDRIER, Valérie EYMARD, Nathalie DAMIDAUX, Marcel ALGOUD, Jean-François BOUVAT, Jacques L'HUILLIER.

Absent non excusé : Christine COTTIN

A été nommée secrétaire de séance : Yves BAUDRIER

---

**Approbation du procès-verbal du 29/02/2016**

Approuvé à l'unanimité.

**Date du prochain conseil municipal** : Lundi 4 avril 2016 à 20h00

**Compte administratif 2015 et budget prévisionnel 2016**

Présentation du compte administratif et du compte de gestion 2015 en présence de M. Gilles Couiller, Receveur Municipal.

Propositions pour le budget primitif 2016 faites par M. le maire.

**Projet départemental d'une piste de luge au Col du Rousset**

Monsieur le Maire fait part de ses inquiétudes sur les intentions du Département concernant la station du Col du Rousset et fait part du courrier qu'il souhaite envoyer avant la fin de la semaine :

« *Monsieur le Président,*

*La commune a été questionnée par des techniciens, ces dernières semaines, pour qu'elle se positionne sur le projet de piste de luge à la station de ski du Col du Rousset.*

*Quand j'ai demandé pourquoi le Département ne nous interrogeait pas directement par courrier, on m'a dit que le dossier était pour l'instant bloqué dans un service mais qu'il fallait quand même avancer sur le projet.*

*Il s'agit encore une fois d'une demande indirecte, à sens unique, sans stratégie claire.*

*La commune de St Agnan en Vercors a toujours soutenu et accompagné le Département de la Drôme dans ses projets sur la station de ski du Col du Rousset. Je déplore à nouveau le manque de visibilité de l'action départementale, l'absence d'échange et d'un minimum de collaboration entre nos collectivités.*

*Je rappelle que la majeure partie de la station du Col du Rousset et du domaine skiable sont sur le domaine communal, que la responsabilité du Maire y est en permanence engagée, que le foncier et le bâti départemental sont en partie celui que la commune lui a transféré à l'euro symbolique. Tout au long de l'année on nous demande de construire ceci, de terrasser cela, de couper du bois à tel endroit, de damer tel ou tel chemin, d'autoriser telle ou telle activité ou occupation du domaine communal, sans jamais, jamais aucun retour.*

*J'apprends dans les commerces la date d'ouverture de la station et je dois écouter Radio France Drôme pour connaître la date officielle de fermeture.*

*Tout au long de l'année des acteurs économiques, des habitants, des touristes, des hébergeurs, des professionnels me demandent des informations sur le fonctionnement et l'avenir des sites du Col du Rousset et du stade de la Trompe et je n'ai aucune réponse à leur apporter.*

*J'ai exprimé ces regrets et ces interrogations lors du conseil municipal du 14 mars dernier. Ils ont trouvé un écho réel au sein du conseil.*

*La municipalité est favorable à la modernisation de la station du Col du Rousset et du stade Raphaël Poirée. Mais actuellement, en l'absence d'un projet global et de perspectives claires du Département sur ces sites, le conseil municipal, à l'unanimité, exprime sa réserve sur le projet de piste de luge et demande, avant de se positionner, l'engagement que cet équipement ne se fera pas au détriment de l'activité d'hiver sur l'ensemble du domaine qui reste un moteur touristique et économique essentiel pour notre territoire, Diois compris.*

*Quelques heures avant le conseil municipal j'ai été contacté par M. Lanfray, Vice-Président en charge du Développement Economique, service Tourisme et Economie Montagnarde, qui a voulu me rassurer sur les intentions du Département. En même temps il m'a confirmé les contraintes budgétaires de celui-ci ainsi que la nécessité d'impliquer les collectivités locales dans les réflexions à venir. Je lui ai confirmé notre volonté d'en discuter.*

*Les élus de Saint Agnan en Vercors espèrent que rapidement des échanges directs se mettront en place avec les élus du Département. »*

Approuvé à l'unanimité.

Il informe également qu'une copie sera envoyée à :

M. Lanfray Vice-Président du Département Economie et Tourisme

M. Morin et Mme Helmer, Conseillers Départementaux

M. Fillet, Président de la Communauté des Communes du Vercors

M. Tremolet, Maire de Die

M. Ottenheimer, Maire de Vassieux en Vrs

#### **Motion de soutien aux enseignants et aux parents du Collège Sport Nature** **Dotation globale et mise en place de la réforme du collège à la rentrée 2016**

Le Conseil municipal a toujours été soucieux du bon fonctionnement du collège de secteur. Après avoir été interpellé par les enseignants et les parents d'élèves et après avoir écouté plusieurs professionnels sur la future application de la nouvelle réforme, il semble évident que les petites structures comme notre collège ne s'y retrouvent pas dans la dotation hebdomadaire annoncée.

En effet la nouvelle réforme ayant entraîné un nouveau mode de calcul de cette dotation, il semble que notre collège en fasse les frais alors que l'on demande à travers cette réforme une nécessité de faire évoluer l'enseignement.

Aussi le conseil municipal de St Agnan s'associe aux différentes démarches demandant le maintien à minima du nombre d'heures de la dotation globale de l'année scolaire en cours.

#### **Questions diverses**

Néant

Séance terminée à 23h45.